



Commission Régionale Futsal

SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°16

Réunion restreinte du lundi 15 novembre 2021

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE NATIONALE FUTSAL

Calendrier :

Semaine du 20 au 26 septembre : 1^{er} tour (clubs de Districts + 19 clubs de R3)

Semaine du 18 au 24 octobre : 2^{ème} tour (entrée des clubs de R2 + les exempts R3 du tour précédent)

Semaine du 08 au 14 novembre : 3^{ème} tour

Semaine du 22 au 28 novembre : 4^{ème} tour (entrée des clubs de R1)

Semaine du 06 au 12 décembre : 5^{ème} tour

Semaine du 03 au 09 janvier : Finales Régionales (entrée des clubs de D2 championnat de France)

➤ **3^{ème} tour :**

24141715 KARMA FSC 1 / ARGENTEUIL FC 1 du 13/11/2021

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant qu'une erreur a été commise dans l'application de l'article 5 du règlement de l'épreuve éliminatoire de la Coupe Nationale Futsal :

« *En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il y a une prolongation de 2 x 5 minutes. En cas de résultat nul à l'issue de la prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but suivant le règlement de celle-ci* »,

Considérant qu'à l'issue du temps réglementaire le score était de 6-6,

Considérant que l'arbitre reconnaît dans son rapport ne pas avoir pas effectué une prolongation de 2 x 5 minutes à l'issue du temps réglementaire,

Par ces motifs,

. **décide de donner match à REJOUER le samedi 20 Novembre 2021.**

La Commission invite les deux clubs à prendre connaissance de l'article 20.2.3. du R.S.G. de la L.P.I.F.F. relatives aux dispositions prévues quant à la qualification des joueurs en cas de match donné à rejouer.

Le vainqueur de cette rencontre jouera son match du tour n°4 :

- Le samedi 27/11/2021 :
CROSNE FUTSAL 1 / KARMA FSC 1
Ou
CROSNE FUTSAL 1 / ARGENTEUIL FC 1

Décision transmise à la CRA.

➤ **4^{ème} tour :**

- ✓ Date :

Match à jouer la semaine du 22 au 28 novembre 2021 sur le terrain du club 1^{er} nommé.

- ✓ **Nombre de clubs** : 32 (entrée des clubs de R1)
- ✓ **Nombre de matchs** : 16
- Exempts** : 6 équipes de D2 + 2 équipes de D1

- ✓ **Epreuve :**

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il y a **une prolongation de 2 x 5 minutes.**

En cas de résultat nul à l'issue de la prolongation, le départage des équipes ne se fait plus au 1^{er} écart constaté (mort subite), **les 2 équipes effectuent 5 tirs au but chacune.**

- ✓ **Feuille de Match:**

Utilisation d'une feuille de match Informatique en cas de dysfonctionnement utiliser une feuille de match papier

- ✓ **Arbitrage:**

Pour ces rencontres, il sera désigné (1) UN Arbitre officiel, à la charge des 2 clubs.

- ✓ **Indisponibilité gymnase**

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quel que motif que ce soit, la rencontre sera inversée.

Le tirage au sort est disponible sur le site de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=381626&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS FUTSAL
--

1^{er} tour :

- ✓ Date :

Match à jouer la semaine du 22 au 28 novembre 2021 sur le terrain du club 1^{er} nommé.

- ✓ **Nombre d'équipes concernées pour ce tour:** 49
- ✓ **Nombre de matchs** : 24
- Exempts** : clubs qualifiés en Coupe Nationale Futsal + MYA FUTSAL (par tirage au sort)

- ✓ **Epreuve :**

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongations.

En cas de résultat nul à l'issue de la prolongation, le départage des équipes ne se fait plus au 1^{er} écart constaté (mort subite), **les 2 équipes effectuent 5 tirs au but chacune.**

- ✓ **Feuille de Match:**

Utilisation d'une feuille de match Informatique en cas de dysfonctionnement utiliser une feuille de match papier

- ✓ **Arbitrage:**

Pour ces rencontres, il sera désigné (1) UN Arbitre officiel, à la charge des 2 clubs.

Le tirage au sort est disponible sur le site de la Ligue de Paris Ile de France de Football.
<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=385644&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

CHAMPIONNAT SENIORS

Régional 1

23402805 AUBERVILLIERS OMJ 1 / NEUILLY FUTSAL 92 1 du 06/11/2021

La Commission accuse réception du courriel d'AUBERVILLIERS OMJ et demande au club de veiller à tout mettre en oeuvre pour que les officiels soient accueillis dans des conditions optimales.

De plus, compte tenu des éléments transmis, elle invite le club à lui transmettre dans les meilleurs délais le nom du nouveau gymnase qui sera utilisé à compter d'avril 2022.

Régional 2

Poule B

PARIS ACASA 2 - 552779

Rappel :

La Commission constate que pour les 2 rencontres ci-dessous, l'équipe 1 de PARIS ACASA, évoluant en championnat de France de Division 1, a une rencontre programmée dans le même gymnase à 18h00.

La rencontre de niveau National étant prioritaire sur celle de niveau Régional, elle demande au club de PARIS ACASA 2 de bien vouloir lui communiquer :

- soit un nouvel horaire pour le coup d'envoi du match ;
- soit un autre gymnase.
- soit de proposer une date dans la même semaine

Rencontres concernées :

23403358 PARIS ACASA 2 / CHAMPIGNY CF 1 du 04/12/2021

23403398 PARIS ACASA 2 / B2M FUTSAL 1 du 26/03/2022

Régional 3

Poule A

23403446 CITOYEN DU MONDE 1 / CHAMPS FUTSAL 2 du 03/12/2021

Lecture du courriel de CITOYEN DU MONDE, pris note.

La Commission précise que lors d'une rencontre à huis clos, ne sont admises dans l'enceinte de l'installation sportive que les personnes suivantes :

- Les arbitres officiels
- 12 joueurs maximum par équipe
- Deux délégués par équipe de chaque club
- Toutes personnes réglementaires admises sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance du gymnase

Les dirigeants du club recevant nécessaires à l'organisation de la rencontre à huis clos (notamment pour le filtrage des entrées), étant précisé que ces dirigeants ne pourront pas se placer en tribune pour assister à la rencontre

Un courrier sera adressé en ce sens aux 2 équipes prochainement.

Information transmise à la C.R.A..

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La feuille de match de la rencontre ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44 RSG de la LPIFF) après 2 rappels :

1^{er} rappel :

R2 – poule A – 23402979 MYA FUTSAL 1 / SEVRAN FUTSAL 1 du 05/11/2021

FUTSAL FEMININ COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF
--

Calendrier des tours :

Tour n°1 : semaine du 22 au 28 novembre 2021

Tour n°2 (cadrage) : semaine du 03 au 09 janvier 2022

1/8^{èmes} de Finale : semaine du 24 au 30 janvier 2022

¼ de finale : semaine du 28 février au 06 mars 2022

½ Finales : semaine du 28 mars au 03 avril 2022

Finale : à définir

Tour n°1 :**24191744 DRANCY FUTSAL 1/ AVON FUTSAL 1 du 24/11/2021**

Suite au Forfait Général d'AVON FUTSAL en championnat, la Commission enregistre le forfait de cette équipe en Coupe.

24191742 SPEALS US 1 / ALMATY BOBIGNY 1 27/11/2021

Suite au Forfait Général d'ALMATY BOBIGNY en championnat, la Commission enregistre le forfait de cette équipe en Coupe.

24191740 PARIS FEMININ FOOTBALL CLUBS 1 / BONDY CECIFOOT 1 du 28/11/2021

La Commission,

Pris connaissance du courriel de la Mairie de PARIS indiquant l'indisponibilité du gymnase le 28/11/2021, Fixe le match au samedi 27/11/2021 à 16h15 au gymnase Thomas Mann à PARIS 13.

Et demande au club de PARIS FEMININ FOOTBALL CLUB de bien vouloir lui indiquer si un changement d'horaire est à prévoir (à faire via Footclubs si besoin).

FUTSAL FEMININ

Poule A**24038184 AVON FUTSAL 1 / JOLIOT GROOM'S 2 du 14/11/2021**

La Commission,

Considérant que l'équipe d'AVON FUTSAL n'a aucune licence d'enregistrée à la date du match,

Par ce motif,

Enregistre le forfait de l'équipe d'AVON FUTSAL, 3^{ème} forfait entraînant le forfait général de l'équipe de d'AVON FUTSAL 1.

Poule B**24038272 AULNAY FUTSAL 1 / ALMATY BOBIGNY 1 du 12/11/2021**

Lecture de la Feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de ALMATY BOBIGNY – 3^{ème} forfait entraînant le forfait général de l'équipe.

24038388 CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 / JOLIOT GROOM'S 1 du 20/11/2021

La Commission,

Pris connaissance de la demande de CRETEIL PALAIS FUTSAL pour décaler la rencontre du samedi 20 au dimanche 21 novembre,

Compte tenu des délais, donne son accord sous réserve :

- Soit de la réception d'un document officiel indiquant l'indisponibilité du gymnase
- Soit de l'accord de JOLIOT GROOM'S FUTSAL

Retour à formuler au plus tard le jeudi 18/11/2021 – 17h00.

Poule D

24038454 LILAS FC 1 / DRANCY FUTSAL 2 du 10/11/2021

Lecture de la FMI, la Commission enregistre le forfait non avisé de DRANCY FUTSAL 2 (1^{er} forfait).

FUTSAL U18

Rappel frais d'arbitrage :

Frais d'arbitrage :

La Commission informe les clubs que les frais d'arbitrage sont à la charge du club recevant et qu'ils sont à régler dès l'issue de la rencontre.

Poule A

24038542 VECTEUR SPORT 1 / ARGENTEUIL FC 1 du 13/11/2021

Ce match est reporté au samedi 18/12/2021.

Poule B

24038586 FUTSAL DE NEUILLY 1 / FOOT INDOOR LOISIR 1 du 14/11/2021

La Commission,

Lecture des courriels de FOOT INDOOR LOISIR,

Pris connaissance du rapport de l'arbitre officiel,

Demande :

- A l'arbitre officiel un rapport complémentaire précisant :
 - o L'horaire de début du match
 - o Les conditions dans lesquelles se sont déroulées la rencontre
- Au club de FUTSAL DE NEUILLY un rapport précisant :
 - o Les conditions de déroulement de la rencontre

De plus, la Commission demande au club de FUTSAL DE NEUILLY de bien vouloir faire parvenir la feuille de match.

Documents à fournir pour la réunion du lundi 22/11/2021.

La Commission transmet également le dossier à la CRA.

24038589 VEMARS ST WITZ 1 / MARCOUVILLE CITY 2 du 13/11/2021

La Commission,

Pris connaissance du courriel de VEMARS ST WITZ et de l'accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 27/11/2021,

Donne son accord.

Poule C

24038676 NOGENT US 94 1 / VECTEUR SPORT 2 du 13/11/2021

Accord des 2 clubs par courriels, coup d'envoi du match à 17h50

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

Match perdu par pénalité pour non envoi de la feuille de match après 2 rappels (article 44 RSG de la LPIFF):

Conformément à l'article 44 sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44 RSG de la LPIFF) après 2 rappels :

24038668 NOGENT US 94 1 / TOUSSUS ASC 1 du 16/10/2021

1^{er} rappel : pv du 26/10/2021

2^{ème} rappel : pv du 02/11/2021

Nogent us 94 (-1pt – 0but).

TOUSSUS ASC (3pts – 0 but).